



Saint-Brieuc, le 4 octobre 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Le Biogaz est un mirage !

*Ce jeudi 7 octobre 2021 se déroulera à Ploufragan (site du Crédit Agricole, espace Argoat, rue du plan), en présence du Préfet des Côtes d'Armor, le Carrefour du gaz renouvelable breton. Cette journée consacrée à la production de biométhane et à la mobilité décarbonée, se veut être "un évènement fédérateur, un rendez-vous des agriculteurs, des collectivités et des acteurs de la transition énergétique et la mobilité".*

Pour la Confédération Paysanne et l'association Eau & Rivières de Bretagne, cet évènement est prétexte à présenter la méthanisation comme un procédé vertueux et quasi-miraculeux permettant tout à la fois de produire une énergie "propre" et d'offrir un revenu complémentaire aux agriculteurs.

La méthanisation, telle que défendue par ses promoteurs, présente de graves dérives : elle ne répond pas à la question de la gestion des déchets et/ou des effluents, conduit à un processus d'accaparement des terres, impacte l'eau, l'air et les sols, induit des risques sanitaires et contribue au réchauffement climatique. C'est également une technique à risque responsable de nombreux accidents et pollutions graves : écoulements à Plouaret en 2015, pollution de l'Aulne en 2020 à Châteaulin, multiples incendies à Saint-Gilles du Mené, pollutions successives à Arzal, écoulement à Plestan en 2021...

La méthanisation ne doit pas favoriser un modèle d'agriculture hors-sol au détriment de l'agriculture paysanne, de l'installation et des générations futures. C'est d'abord une juste rémunération du travail que fournissent les paysans et les paysannes pour produire de l'alimentation que nous revendiquons. Les paysan.ne.s n'ont pas besoin d'un complément de revenu. Ils ont besoin d'un revenu.

Nos organisations demandent :

- Un moratoire immédiat concernant le développement de la méthanisation en Bretagne ;
- L'engagement à suspendre les arrêtés d'exploitation des méthaniseurs et établir de nouvelles prescription pour protéger les rivières ;
- Un premier bilan, s'appuyant sur un audit indépendant des installations existantes et une analyse complète prenant en compte l'ensemble des impacts (environnementaux, économiques ou sociaux).
- La fin des aides publiques à la méthanisation et leur redistribution vers la conversion du modèle alimentaire et agricole au service des paysan.ne.s et de la résilience des milieux naturels face au dérèglement climatique

Nos organisations seront présentes, dès 9h30 à l'entrée de cet évènement et invitent le plus grand nombre à les rejoindre pour faire entendre leurs désaccords sur les dérives de la méthanisation. Elles demanderont par la même occasion à rencontrer le Préfet à ce sujet.

---

### Contacts presse :

**Manu Louail**, co-porte parole de la Confédération Paysanne des Côtes d'Armor : 06.50.36.32.63

**Philippe Derouillon-Roisné**, délégué Côtes d'Armor Est d'Eau & Rivières de Bretagne : 06.77.43.49.68